



La communauté semble percevoir la cour d'école comme exclusivement réservée aux jeunes du secondaire. Pourtant, elle aurait tout intérêt à l'utiliser. En matière d'aménagement, une approche participative est à privilégier puisqu'elle permet « un processus interactif, à travers lequel les aménagistes et les usagers collaborent pour transformer ensemble le milieu » (Torres, 2009, p.8). Plus les personnes collaborent, plus il est possible de combiner de multiples façons de voir la réalité et donc de satisfaire le plus d'acteurs pour une meilleure appropriation de la cour d'école par chacun d'entre eux et donc, une utilisation maximale.



ÉLÉMENTS À CONSIDÉRER

Tout le monde a son mot à dire, surtout les jeunes

La cour d'école est conçue par des adultes pour des jeunes. Qui plus est, ces adultes ne sont pas les principaux usagers de la cour contrairement aux jeunes qui la fréquentent sur une base quotidienne et que l'on souhaite y voir actifs. La Convention relative aux droits de l'enfant rappelle le droit que celui-ci a de s'exprimer sur toute question l'intéressant. Il y a donc lieu d'impliquer les jeunes dans l'aménagement des espaces qu'ils fréquentent afin de considérer ses besoins et aspirations propres.

Pistes d'action

- Considérez la cour comme un espace public ouvert sur sa communauté et son milieu de vie, un véritable espace d'éducation et de développement des individus. Cette approche peut servir de catalyseur à des initiatives porteuses et structurantes pour le milieu. C'est l'inscrire dans la vie quotidienne de la communauté scolaire.
- Considérez toutes les parties prenantes relatives à la cour d'école et surtout ses principaux bénéficiaires: jeunes, personnel scolaire, autorités municipales, citoyens, organismes locaux... Encouragez l'implication et la collaboration de tous afin d'enrichir le projet d'(ré)aménagement.
- Contribuez au développement d'une synergie entre tous les acteurs.
- Donnez plus d'importance aux adolescents en misant sur un processus participatif
 et communautaire. Soyez à l'écoute des jeunes pour mieux répondre à leurs besoins
 et accroître leur engagement et sentiment d'appartenance.







Mettre en commun, ça compte

Il est de plus en plus fréquent que les écoles rendent accessibles leurs aires de jeux et espaces sportifs à la collectivité. De la sorte, cela renforce le positionnement de l'école comme le cœur de la communauté, un milieu ouvert et inclusif, un contributeur au bienêtre et au développement des individus et groupes, un vecteur de changement.

Pistes d'action

- Ouvrez la cour sur la communauté, dans tous les sens du terme. Libérez votre cour de ces clôtures physiques et laissez place à plus d'ouverture envers et avec la communauté.
- Évaluez la possibilité de mailler votre cour aux attraits, infrastructures et réseaux présents à proximité. Cela permet de s'inscrire de manière complémentaire à l'offre existante et ainsi d'inscrire la vie de l'école dans votre milieu, vice et versa.
- Ouvrez vos plateaux et installations aux citoyens et organismes de la communauté.
 Contribuez ainsi à la vitalité du quartier et offrez davantage d'opportunités à la population de bouger.
- Rendez accessible la cour d'école en dehors des périodes scolaires pour multiplier les opportunités des jeunes de bouger et socialiser.



Cour d'école Collège Saint-Paul (Varennes)







Pistes d'action (Suite)

- Animez votre cour d'école en tout temps grâce à des haut-parleurs et des activités prévues toute l'année.
- Œuvrez en collaboration avec les acteurs du milieu (municipalité, organismes, clubs et groupes divers...). La communauté scolaire regroupe les parents d'élèves, mais aussi les résidents et les acteurs socioéconomiques du quartier où une école est implantée. Elle est bénéficiaire et peut être partie prenante d'une démarche d'(ré)aménagement.
- Garantissez l'entretien des lieux selon l'usage qu'il en est fait. Au besoin, collaborez avec les acteurs du milieu.
- Créez des lieux invitants et ouverts à la communauté. Par exemple, installez des bacs de jardins communs accessibles à tous, ou instaurez un espace détente avec des chaises longues en bois placées sous les arbres (Voir fiche Organisation de l'espace).
- Entre la rue et le chemin de l'autobus, le terre-plein est aussi un espace favorable aux échanges où des tables de pique-nique peuvent être à disposition des jeunes comme des citoyens.
- Imaginez et mettez en place des activités et événements ouverts à la communauté.
- Agrémentez les aires de circulation de panneaux d'affichage installés dans le but de promouvoir la culture à l'école. Ces panneaux pourront accueillir les différentes œuvres réalisées par les élèves de votre école (Voir fiche Organisation de l'espace).
- Assurez-vous que les zones aménagées favorisent, en tout ou en partie, l'accessibilité universelle pour les gens à mobilité réduite ou ayant un handicap.











TRUCS ET ASTUCES

- Des blocs de béton ou des murs légaux permettent autant aux étudiants.es qu'à la communauté de les utiliser pour exprimer leur créativité et laisser place à des réalisations artistiques sans cesse renouvelées.
- Attention, un mur légal est un mur identifié sur lequel la réalisation de graffitis est autorisée d'office, pourvu que soient respectées les heures et la surface d'utilisation, la propreté des lieux, la quiétude des voisins ainsi que certaines restrictions quant aux contenus haineux ou vulgaires (Ville de Québec).
- Les **ententes scolaires-municipales** sont une aide potentielle pour surmonter certains obstacles à l'utilisation partagée des installations (Spengler, Connaughton et Carroll, 2011), tout comme la bonne volonté de tous!
- Pensez à la cosurveillance de vos infrastructures. Une bonne relation avec la communauté environnante est indispensable. Si la communauté est impliquée dans un projet, il se peut que les voisins autour et les utilisateurs s'approprient la cour et soient vigilants à ce qui s'y déroule. Par exemple, les potagers/jardins aux abords de l'école doivent être l'affaire de tous.
- Pour que la communauté se sente impliquée, effectuez la promotion de chacune des étapes du projet d'(ré)aménagement de votre cour d'école. Informez également les différents acteurs du milieu pour alimenter leur intérêt envers ce projet et considérer leurs idées.
- Les aménagements éphémères permettent de tester ou de modifier des dynami-ques au sein de la communauté, d'habiter des espaces perdus, de bonifier le site pour prolonger l'usage, de redéfinir le rôle du lieu en plus de favoriser l'appropriation du projet par les populations locales.
- Les aménagements éphémères peuvent aussi servir d'étude de cas en vue d'optimiser des aménagements permanents et permettre à la communauté d'expérimenter le lieu.



Références

Spengler, J. O., Connaughton, D. P. et Carroll, M. S. (2011). Addressing challenges to the shared use of school recreational facilities. *Journal of Physical Education, Recreation & Dance, 82*(9), 28-33.

Torres, J. (2009). L'enfant et la ville: Aménager pour grandir ensemble. Collection "Tendances contemporaines de la famille", Institut Vanier de la famille, Ottawa, Canada.

Ville de Québec. (2020). *Murs légaux*. Consulté le 14 mai 2020, à l'adresse https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/propriete/graffiti/murs-legaux.aspx







COMMUNAUTÉ

| Notes | |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| -5 ·5 | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | Ce projet est une initiative de Loisir sport Montérégie et est soutenu financièrement par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) dans le cadre de la mesure 14 action 7 de la politique gouvernementale en prévention de la santé (PGPS). |





